

Le 20 septembre 2021 à 18h 30, 12 élus sont présents, 1 conseillère excusée, qui a donné pouvoir avant son arrivée à 20h51, le Maire informe de l'ordre du jour,

1-Conventions d'éclairage public au Port

Le Maire rappelle que tous ces travaux de développement ou de rénovation de réseaux électriques, de télécommunication ou d'éclairage public se font sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la FDEL (Fédération d'énergie du Lot), et propose la signature des conventions correspondant aux montants budgétés. Le Conseil valide

2-Compte de gestion du CCAS 2021

Suite à sa dissolution, et compte tenu que les écritures comptables sont à zéro, le conseil vote le compte de gestion de dissolution du CCAS. Les actions du CCAS sont reprises par la commune.

3- Cession de terrain au lieu-dit « Tourenne »

La discussion est lancée, le projet est lié à l'acquisition de 2 parcelles pour l'aménagement d'un espace « jeunes ».

4-Logo de Capdenac-Gare

Le maire informe de la réponse du Maire de Capdenac-Gare concernant la question du logo « CAPDENAC ».

Il y est précisé que le travail sur le nouveau logo est une initiative de la nouvelle équipe municipale de Capdenac-Gare en précisant que le logo précédant n'incluait pas le mot « Gare ». Il précise aussi que la population de la commune de Capdenac-Gare a été consultée.

5- Convention de pose de repères de crues

L'opération de pose de repères de crues se fait dans le cadre du PAPI (Plan d'aménagement et de prévention des inondations), sous couvert d'une convention avec le propriétaire, à Clayrou. Ce nouveau repère viendra en complément de celui de 2003.

6- Convention « Derrière le Hublot »

Le conseil municipal approuve un projet de convention sur 3 ans Les engagements de Derrière le Hublot sont de mener chaque année une action artistique pensée pour le territoire et ses habitants en cohérence avec sa saison culturelle.

Un projet est à l'étude pour l'installation des « Veilleurs », performance de l'artiste Joanne LEIGHTON qui se déroulera sur l'année complète de 2022.

7- Dépôt et cautionnement Délibération modificative

Concerne la restitution de la caution de location du logement communal, des locataires sortants au 30 septembre.

8-Numérotation au Bourg

Le projet est finalisé, la commande des plaques rouge grenat va être effectuée.

9-Questions diverses

a) Demande de Permis de construire à Malirat

Le maire présente le projet d'architecture moderne, maison d'habitation en cube à toit plat, et son intégration graphique dans l'environnement. A l'unanimité, le conseil donne un avis défavorable à ce type d'architecture à cet endroit de la commune à proximité du bourg de Capdenac. De plus, ce projet ne s'inscrit pas dans l'esprit des PLU et PLUi qui revendiquent plus de tradition.

b) RPQS de la distribution d'eau potable

Le maire présente les travaux effectués et engagés par le syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable (SIAEP) de Capdenac pour contribuer à l'amélioration du service et de la qualité de l'eau. Le puit de Vic a été fermé suite à la mise en service de l'interconnexion entre Capdenac et Capdenac-Gare venant en renfort au puit du Bousquet par achat d'eau.

Des travaux de protection des ressources ont été réalisés sur le captage, des trappes anti-intrusion en cas de crues, création du périmètre de protection, dissimulation des réseaux.

Le rendement du syndicat sur la distribution d'eau est de 70 %, 1 500 abonnés adhèrent au service, représentant 2 500 habitants.

Avancement des projets

- Zone du Couquet: étude en cours (GF)

- Traverse du Port: terminé
- Grillage de protection à Vic: terminé
- Cour de Vic: terminé
- Mur du Soulié et Pont VC5: intervention courant octobre

Tour de table

Rappel de la vitesse excessive à Vic, notamment en fin de soirée, sensibiliser les usagers du stade

Location de l'école de Vic pour un mois et demi pour tournage d'un épisode d'une série diffusée sur France 3, le bâtiment sera utilisé pour le décor « gendarmerie ».

La coupe de la peupleraie de Vic est en court (1/3) et va être suivie du transport par la traversée du Lot.

Ouverture de la boulangerie Marie Blachère sur la zone du Couquet.

Les travaux de réfection de la route du Couquet seront entrepris prochainement.

le maire lève la séance à 21H45.